



Numéro PPQ/9417

jeudi 26 mars 2015

Les grands titres:

- Yémen : Ban Ki-moon prend note des opérations militaires menées par l'Arabie saoudite
- L'envoyé de l'ONU au Moyen-Orient appelle à faire de Gaza une priorité
- Syrie : la situation humanitaire continue de s'aggraver, selon Valerie Amos
- RDC : le Conseil de sécurité réduit les effectifs de la MONUSCO
- Les guerres en Syrie et en Iraq génèrent le plus grand nombre de demandes d'asile depuis 22 ans, selon le HCR
- L'ONU célèbre le 40ème anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes biologiques
- Centrafrique : le Conseil de sécurité décide d'augmenter les effectifs de Casques bleus

Yémen : Ban Ki-moon prend note des opérations militaires menées par l'Arabie saoudite



26 mars - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a pris note jeudi de l'annonce par l'Arabie saoudite qu'elle avait commencé des opérations militaires au Yémen, à la demande du gouvernement de ce pays, et a rappelé que les négociations demeurent la seule option pour résoudre la crise yéménite.

« Il est au courant des informations indiquant que d'autres Etats, en particulier des membres du Conseil de coopération du Golfe, soutiennent également ces opérations », a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse.

« Le Secrétaire général rappelle la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité du 22 mars qui, tout en soutenant la légitimité du Président du Yémen, Abdo Rabbo Mansour Hadi, a appelé toutes les parties et les États membres à s'abstenir de prendre des mesures qui portent atteinte à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen », a-t-il ajouté. « Le Conseil de sécurité a également appelé tous les États membres à s'abstenir de toute ingérence extérieure suscitant des affrontements et de l'instabilité et à soutenir, à la place, la transition politique ».

Le Secrétaire général a rappelé à toutes les parties concernées leurs obligations, en vertu du droit international humanitaire, d'assurer la protection des civils et de tout le personnel humanitaire, personnel des Nations Unies et personnel associé, ainsi que les règles et principes du droit international des droits de l'homme et du droit des réfugiés.

Le Secrétaire général a vivement salué « les efforts inlassables de son Conseiller spécial Jamal Benomar » et a noté que, malgré l'escalade des violences, « les négociations demeurent la seule option pour au final résoudre la crise yéménite ».

Selon la presse, l'Arabie Saoudite a lancé une opération militaire au Yémen impliquant plus de 10 pays pour défendre le Président yéménite confronté à une rébellion de miliciens chiites houthis. L'Egypte a confirmé sa participation à cette coalition arabe, à qui les Etats-Unis ont promis une assistance en logistique et en renseignements.



L'envoyé de l'ONU au Moyen-Orient appelle à faire de Gaza une priorité



26 mars - A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur le conflit israélo-palestinien, le Coordonnateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert Serry, a appelé jeudi à faire de Gaza une priorité.

« Faire de Gaza une priorité signifie reconnaître que nous ne pouvons pas espérer recoller les morceaux de la stratégie de paix israélo-palestinienne tout en laissant Gaza comme elle est », a dit M. Serry devant les membres du Conseil de sécurité.

« Cela veut dire qu'il faut réparer Gaza, ou au moins la stabiliser, afin que nous ne reconstruisions pas pour la troisième fois pour la voir détruite de nouveau et afin que cela ne stoppe pas les efforts de paix qui visent à arriver à une vision à deux Etats souhaitée depuis longtemps : Israël vivant en paix et en sécurité aux côtés d'un seul Etat de Palestine unifié », a-t-il ajouté.

Le Coordonnateur spécial a estimé nécessaire de réaliser rapidement quatre objectifs.

Selon lui, il faut d'abord un cessez-le-feu plus stable sous l'égide du gouvernement national de consensus. Ensuite, ce gel des activités militaires « ne peut être durable que si les Palestiniens font des progrès vers la réconciliation. »

« Troisièmement, tous les points de passage de Gaza doivent être davantage ouverts pour permettre le libre mouvement de gens et de biens », a ajouté M. Serry. « Et quatrièmement, la communauté internationale doit être prête à aider pleinement le gouvernement de consensus national, politiquement et financièrement ».

Concernant le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens, le Coordonnateur spécial s'est montré pessimiste, estimant que les parties prenantes « avancent vers un résultat que je ne peux décrire que comme une réalité à un Etat ».

Selon lui, « alors que les parties ne semblent pas à ce stade prêtes à reprendre les négociations, nous ne devrions pas les forcer à revenir à la table des négociations ». « Si nous pensons réellement qu'elles cherchent toujours à arriver à deux Etats voisins vivant en paix et en sécurité, mais qu'elles ne peuvent pas elles-mêmes, à ce moment, convenir d'un cadre pour la reprise des négociations, la communauté internationale devrait sérieusement envisager de présenter un tel cadre pour des négociations ».

« C'est peut-être le seul moyen de préserver l'objectif d'une solution à deux Etats, dans les circonstances actuelles », a estimé M. Serry.

Syrie : la situation humanitaire continue de s'aggraver, selon Valerie Amos



26 mars - A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie, la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, a estimé jeudi que la situation s'était aggravée en un an et a encouragé les gouvernements à contribuer généreusement à l'assistance humanitaire destinée aux Syriens.

« Il y a un peu plus d'un an, le Conseil a adopté la résolution 2139, dans laquelle il demandait aux parties au conflit de cesser les attaques contre les civils et de faciliter l'accès humanitaire à ceux dans le besoin », a rappelé Mme Amos devant les membres du Conseil de sécurité. « Nous espérons tous que la résolution forcerait les parties à réduire la violence et conduirait à une amélioration

significative de la situation pour la population en Syrie ».

« Mais la situation en Syrie a dramatiquement empiré », a-t-elle estimé. « Les civils continuent d'être les principales victimes de ce conflit ».

Mme Amos s'est notamment inquiétée des récentes violentes à Idlib au cours des derniers jours, qui « ont le potentiel de déplacer des centaines de milliers de personnes supplémentaires ». « Je suis préoccupée par le fait que les gens pourraient être coincés dans la ville s'il y a une escalade des combats. Les gens doivent bénéficier d'un passage sûr et doivent être autorisés à partir si cela s'avère nécessaire », a-t-elle ajouté.

Selon elle, « l'incapacité de ce Conseil et des pays ayant une influence sur les diverses parties en guerre en Syrie à convenir des éléments d'une solution politique dans le pays signifie que les conséquences humanitaires continueront d'être terribles pour des millions de Syriens ».

Mme Amos a rappelé que les Nations Unies et leurs partenaires continuaient de faire tout leur possible pour tenter de sauver des vies. « Nous continuons à faire parvenir de l'aide à des millions de personnes chaque mois, notamment grâce à des opérations transfrontalières », a-t-elle dit.

Selon elle, la conférence de bailleurs de fonds à Koweït le 31 mars est une occasion de collecter les ressources nécessaires pour poursuivre ces opérations humanitaires. « J'encourage les gouvernements à être généreux », a-t-elle dit.

Dans une déclaration à la presse publiée à l'issue de la réunion, le Conseil de sécurité s'est félicité de la conférence de bailleurs de fonds prévue au Koweït et a également appelé la communauté internationale à se montrer généreuse.

Le Conseil a noté que l'appel de fonds pour la Syrie de 2,9 milliards de dollars n'est financé qu'à hauteur de 9% et l'appel de fonds pour les réfugiés syriens de 4,5 milliards de dollars n'est financé qu'à hauteur de 6%.

« Les membres du Conseil de sécurité ont souligné que le manque d'argent pour les Nations Unies et ses partenaires a déjà forcé les agences humanitaires à réduire les rations alimentaires pour les Syriens de 30% », souligne la déclaration à la presse.

RDC : le Conseil de sécurité réduit les effectifs de la MONUSCO



26 mars - Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé jeudi jusqu'au 31 mars 2016 le mandat de la Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) et de sa Brigade d'intervention, tout réduisant ses effectifs de 2.000 soldats.

Dans cette résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité a fait part de son intention de rendre cette réduction d'effectifs « permanente » une fois que des progrès considérables auront été enregistrés concernant les priorités du mandat de la Mission, notamment en matière de lutte contre les rebelles des Forces démocratiques pour la

libération du Rwanda (FDLR).

Le Conseil de sécurité rappelle qu'il condamne fermement tous les groupes armés opérant dans la région et les violations du droit international humanitaire et d'autres normes applicables du droit international, ainsi que les atteintes aux droits de l'homme qu'ils commettent. Il exige que les FDLR, les Forces démocratiques alliées (ADF), l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et tous les autres groupes armés mettent immédiatement fin à toutes les formes de violence et autres activités déstabilisatrices.

En prenant note de l'engagement du Gouvernement de la RDC à mener des opérations militaires contre les FDLR, le Conseil de sécurité encourage vivement la coopération, dans le cadre de ces opérations, entre le Gouvernement et la MONUSCO, qui a été chargée de faire tout son possible pour neutraliser les FDLR.

Le Conseil exhorte en outre le Gouvernement de la RDC à arrêter et à amener à répondre de leurs actes les auteurs de violations du droit international humanitaire ou de violations des droits de l'homme ou d'atteintes à ces droits.

S'agissant d'un retrait de la MONUSCO dans le futur, le texte souligne qu'il devra s'opérer par étapes et de manière progressive, au fur et à mesure que seront atteints des objectifs spécifiques qu'il appartient au Gouvernement et à la MONUSCO d'arrêter conjointement, en concertation avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

Le Conseil note qu'il faut « définir clairement la stratégie de retrait de la Brigade d'intervention », notamment en s'employant sans relâche à lutter contre la menace que constituent les groupes armés et en mettant en œuvre une réforme du secteur de la sécurité qui soit viable et qui prévoit éventuellement la mise en place d'une force de réaction rapide congolaise.

Dans le texte adopté, le Conseil formule plusieurs demandes au gouvernement de la RDC, notamment pour qu'il veille à la transparence et à la crédibilité du processus électoral. À cet égard, le Conseil autorise la MONUSCO, sous certaines conditions, à fournir un soutien logistique pour faciliter la tenue des élections.

Les guerres en Syrie et en Iraq génèrent le plus grand nombre de demandes d'asile depuis 22 ans, selon le HCR



26 mars - Les conflits armés, notamment en Syrie et en Iraq, les violations des droits humains ainsi que la détérioration de la situation de sécurité et des conditions humanitaires dans de nombreux pays, ont généré la plus forte hausse du nombre de demandes d'asile déposées dans les pays industrialisés en 22 ans, selon un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) publié jeudi.

Selon ce rapport intitulé « Niveaux et tendances de l'asile en 2014 dans les pays industrialisés », le nombre des nouvelles demandes d'asile déposées dans ces pays s'élève à 866.000, soit une augmentation de 45% par rapport à 2013 lorsque 596.600 demandes d'asile avaient été enregistrées. Le chiffre de 2014 est le plus élevé depuis 1992, au début du conflit en Bosnie-Herzégovine.

« Dans les années 1990, les guerres des Balkans ont généré des centaines de milliers de réfugiés et de demandeurs d'asile », a indiqué le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres. « Beaucoup d'entre eux ont trouvé refuge dans les pays industrialisés en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs. Aujourd'hui, l'augmentation des conflits armés à travers le monde représente pour nous des défis similaires, en particulier la situation dramatique en Syrie. Notre réponse doit aujourd'hui être tout aussi généreuse qu'elle l'avait alors été – en assurant l'accès au statut de réfugié, des possibilités de réinstallation et d'autres formes de protection pour les personnes fuyant ces terribles conflits ».

Les Syriens ont été de loin le groupe le plus important parmi les demandeurs d'asile en 2014, avec près de 150.000 requêtes déposées, soit une demande d'asile sur cinq dans les pays industrialisés. Les Iraquiens ont déposé 68.700 demandes d'asile, soit presque le double du nombre par rapport à 2013. Les Afghans se placent au troisième rang, avec près de 60.000 demandes d'asile déposées, suivis par des ressortissants de la Serbie (et Kosovo) puis des Érythréens.

Le pays industrialisé ayant reçu le plus grand nombre de demandeurs d'asile en 2014 est l'Allemagne, avec plus de 173.000 demandes d'asile enregistrées. Les Syriens ont constitué un quart de toutes les demandes d'asile déposées en Allemagne. Les États-Unis ont reçu 121.200 demandes d'asile, principalement de la part de ressortissants du Mexique et des pays d'Amérique centrale. A la fin 2014, la Turquie accueillait plus de 1,5 million de réfugiés syriens. Le pays a enregistré 87.800 nouvelles demandes d'asile en 2014, principalement de la part d'Iraquiens. La Suède occupe le quatrième rang parmi les 44 pays industrialisés, avec 75.100 requêtes d'asile, principalement déposées par des Syriens et des Érythréens. L'Italie a enregistré 63.700 nouvelles demandes d'asile en 2014, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré. Les demandeurs d'asile en Italie sont des ressortissants principalement du Mali, du Nigéria et de la Gambie.

La Fédération de Russie n'est pas incluse dans le présent rapport pour des raisons méthodologiques, mais ce pays a enregistré en 2014 quelque 265.400 demandes d'asile temporaire et 5.800 demandes de statut de réfugié. Parallèlement, le nombre d'Ukrainiens ayant déposé des demandes d'asile dans les 44 pays industrialisés inclus dans le rapport est passé de 1.400 en

2013 à 15.700 en 2014.

Malgré la hausse nette globale des demandes d'asile, le nombre de nouvelles demandes ne se répartit pas régulièrement parmi les pays industrialisés couverts par le rapport. Les cinq premiers pays d'accueil (Allemagne, États-Unis, Turquie, Suède et Italie), par exemple, représentaient 60% de toutes les nouvelles demandes d'asile.

Alors que la plupart des pays industrialisés ont connu une hausse du nombre de demandeurs d'asile en 2014, certains pays ont enregistré une baisse, notamment l'Australie, où les chiffres ont diminué de 24%, passant de 11.700 en 2013 à moins de 9.000 en 2014.

Le nombre de personnes demandant le statut de réfugié dans les pays industrialisés n'est qu'une composante de l'image globale du déplacement forcé de populations suite au conflit et à la persécution. Dans le monde entier, au début 2014, quelque 51,2 millions de personnes ont été déracinées du fait de la persécution, des conflits, de la violence généralisée ou de violations des droits humains.

L'ONU célèbre le 40ème anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes biologiques



26 mars - Les Nations Unies ont célébré jeudi le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes biologiques, premier traité multilatéral de désarmement à interdire toute une catégorie d'armes de destruction massive.

« Ces 40 dernières années, la Convention sur les armes biologiques a largement concouru à l'action collective visant à éliminer ces menaces. Pour l'heure, la norme interdisant l'emploi et l'acquisition de ces armes demeure en vigueur, et aucun pays ne déclare ouvertement en posséder », s'est félicité le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans un message à

cette occasion.

Il a estimé qu'il fallait toutefois rester vigilant. Selon lui, la huitième Conférence d'examen, qui se tiendra en 2016, donnera l'occasion de consolider les progrès accomplis et de réfléchir aux moyens d'adapter cette Convention historique aux problèmes que suscitent les progrès de la science et de la technologie, ainsi qu'aux risques potentiels que posent les terroristes et autres acteurs non étatiques.

Ban Ki-moon a engagé « les États parties à trouver des moyens novateurs de renforcer la confiance dans le respect des dispositions de la Convention ».

« L'épidémie de l'Ebola en Afrique de l'Ouest montre que les maladies peuvent causer des dégâts susceptibles de s'alourdir considérablement si l'on se servait délibérément d'elles comme arme », a-t-il dit. « Mais elle témoigne également de la volonté de la communauté internationale de déjouer ces menaces, qu'elles soient d'origine naturelle ou pas. Elle révèle en outre le rôle vital de la science dans la mise en place de meilleurs moyens de défense. Alors que les progrès dans le domaine des sciences de la vie sont de plus en plus remarquables, il nous incombe de veiller à ce qu'ils soient mis à profit de manière responsable ».

Quarante ans après son entrée en vigueur, la Convention sur les armes biologiques bénéficie désormais de l'appui de 173 États parties.

Le chef de l'ONU a invité les 23 gouvernements qui n'y ont pas encore adhéré à le faire sans tarder. « En ce quarantième anniversaire, tous les pays devraient réaffirmer leur rejet catégorique de l'utilisation de la maladie comme arme », a-t-il conclu.

Centrafrique : le Conseil de sécurité décide d'augmenter les effectifs de Casques bleus



26 mars - Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté jeudi une résolution dans laquelle il décide d'autoriser une augmentation des effectifs de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Dans cette résolution, les membres du Conseil rappellent que la situation dans ce pays « continue de menacer la paix et la sécurité internationales ».

A la suite d'une demande du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans une lettre datée du 29 janvier 2015, le Conseil a décidé d'autoriser une augmentation des effectifs de la MINUSCA de 750 militaires, 280 policiers et 20 agents pénitentiaires.

Dans sa lettre, le Secrétaire général note que la situation en République centrafricaine « demeure instable ; les groupes antibalaka et les éléments de l'ex-Séléka continuant de s'affronter, tandis que les activités criminelles visant notamment à contrôler les ressources naturelles du pays se multiplient ».

« Face à cette situation, la MINUSCA, fidèle à sa méthode d'action souple et énergique, a pris des dispositions pour déployer autrement ses effectifs », souligne le chef de l'ONU. « Au lendemain des violences qui ont éclaté à Bangui en octobre 2014, elle a renforcé la force opérationnelle conjointe de Bangui afin de protéger la capitale et les infrastructures essentielles, notamment en la dotant de capacités d'intervention rapide. »

« Ce faisant, elle n'avait plus suffisamment d'effectifs à déployer à l'extérieur de Bangui, notamment dans le nord-est, qui est un bastion de l'ex-Séléka. Ses unités de réserve ont dû également être mises à contribution, ce qui limite sa capacité de réagir avec souplesse et rapidité à d'autres situations de crise dans le pays », ajoute-t-il.

C'est pour ces raisons que le Secrétaire général a demandé une augmentation des effectifs.